



Garde d enfant suite separation

Par **xav073_old**, le **26/08/2007** à **20:55**

je vivais en concubinage avec le pere de mon fils de 22 mois, depuis 3 semaines il ne voulais pas me le donner, m ayant chasse de la maison ou nous habitons, depuis j ai fait une requete devant le jaf pour voiravoir la garde de mon fils
nous nous sommes mis d accord pour une garde partagee en attendant une decision de justice, mais il est tellement d humeur changeante que puis je faire legalement pour pouvoir voir mon fils en attendant la decision du juge
d avance merci pour vos reponses